**Comment... bâtir de solides partenariats dans une optique de défense de droits**

# **Pourquoi travailler avec d’autres?**

Personne ne vit sur une île isolée des autres. Établir des liens, trouver des alliés et bâtir des soutiens sont autant d’éléments qui font partie d’une défense des droits. Bien qu’il soit possible de résoudre certains problèmes au cas par cas, nombre de questions liées à la défense des droits s’inscrivent souvent dans le cadre d’un problème systémique plus large.

Si vous vivez un problème particulier, il est fort probable que quelqu’un d’autre ait vécu le même problème. Vos efforts de sensibilisation peuvent entraîner des changements positifs pour d’autres personnes ayant une limitation visuelle. Même si le problème est propre à une personne ayant une limitation visuelle, d’autres groupes peuvent vouloir offrir leur soutien en raison de leur intérêt pour des enjeux touchant des personnes en situation de handicap ou encore par souci d’équité et d’égalité.

Travailler avec d’autres personnes offre de nombreux avantages, notamment celui de pouvoir apprendre de leur expérience, de pouvoir accroître le soutien à votre enjeu et de pouvoir compter sur un groupe de personnes avec qui vous pourrez partager les efforts. L’union fait la force et l’élan des autres peut aider à maintenir une campagne en vie lorsque tout semble être perdu.

# **Qui pourraient être mes partenaires?**

La réponse à cette question dépend en très bonne mesure de la nature de l’enjeu. Voici des alliés potentiels à prendre en considération :

* Des groupes de consommateurs (s’il s’agit d’un enjeu qui touche les consommateurs, comme les transports, l’accès aux espaces publics ou l’accès aux médias)
* Des groupes locaux pour personnes ayant une limitation visuelle, y compris les groupes de loisirs ou de soutien par les pairs
* Bénévoles en engagement communautaire d’INCA partout au Canada (à l’échelle locale ou nationale)
* Vos représentants élus
* Le comité sur l’accessibilité de votre municipalité
* Des professionnels de la santé comme des optométristes et des ophtalmologistes (s’il est question de santé oculaire)
* Des membres de la communauté des personnes en situation de handicap au sens large (par exemple, l’accessibilité de l’information peut concerner les personnes malentendantes, les personnes dyslexiques, les personnes souffrant de troubles d’apprentissage, etc.)
* Un journaliste ou une personne-ressource dans les médias (si vous pensez avoir un sujet « exclusif » qui intéressera réellement son lectorat)

**Rappel** : Si vous défendez les intérêts d’une autre personne ayant une limitation visuelle, c’est à cette personne de décider si elle souhaite faire participer d’autres personnes.

# **Par où commencer?**

Vous ne saurez jamais si quelqu’un est capable ou désireux de vous aider si vous ne le lui demandez pas. Faites en sorte que votre demande de soutien soit simple et ne comporte que quelques phrases décrivant l’enjeu et expliquant comment vous pensez que le groupe pourrait être en mesure de vous aider ou pourquoi il y serait intéressé. Essayez de faire preuve de la plus grande précision possible quant à ce que vous aimeriez que la personne fasse (par exemple, signer une pétition ou participer à un événement). Si quelqu’un vous répond qu’il n’est pas en mesure de vous aider, n’hésitez pas à lui demander s’il peut vous suggérer d’autres groupes qui pourraient vous aider. S’il y a de l’intérêt, vous pouvez alors lui envoyer de l’information plus détaillée sur l’enjeu.

**Rappels** : Les relations sont à double sens et doivent être entretenues. Gardez à l’esprit que vos alliés pourraient éventuellement avoir besoin de votre soutien sur leurs propres enjeux à défendre. Aussi, vous ne savez jamais quand vous pourriez avoir besoin de faire à nouveau appel à eux pour un enjeu commun. Toute relation que vous établissez doit être entretenue par la suite.

# **Premiers éléments à prendre en compte :**

* La personne ayant une limitation visuelle (si ce n’est pas vous) souhaite-t-elle faire participer d’autres personnes à l’enjeu? Si oui, qui?
* Qui d’autre pourrait vivre le même problème? D’autres membres de la communauté d’INCA qui sont aveugles ou ont une vision partielle? Les défenseurs d’INCA qui sont aveugles ou ont une vision partielle dans d’autres régions du pays? Par exemple, l’accès aux guichets automatiques bancaires pose problème partout. L’installation d’une signalisation piétonnière accessible est importante pour les personnes qui utilisent le passage à niveau. Est-il judicieux d’essayer de trouver d’autres personnes qui vivent le même problème et qui pourraient participer à la recherche d’une solution?
* Existe-t-il d’autres organismes locaux susceptibles de s’intéresser à cette situation ou d’apporter son aide? Par exemple, si une personne aveugle ou ayant une vision partielle vit des problèmes avec le propriétaire d’un logement à loyer modique, un groupe représentant les locataires à bas revenus pourrait être intéressé et apporter son aide. Un groupe de défense des droits des enfants ayant des besoins particuliers dans le système scolaire peut également être utile si un élève ayant une perte de vision n’a pas droit à du soutien adéquat en classe.
* Cet enjeu est-il lié à un problème d’intérêt national? Par exemple, l’obtention d’un crédit d’impôt pour l’achat de livres parlés concerne non seulement les personnes aveugles ou ayant une vision partielle, mais aussi les personnes souffrant de troubles d’apprentissage. Des modifications apportées à la loi fédérale relative à l’impôt sur le revenu toucheraient de nombreuses personnes partout au pays. Il est plus efficace de travailler avec d’autres groupes que de travailler seul.
* Quelle est la meilleure façon d’approcher chaque organisation ou chaque personne? Est-ce en personne lors d’une réunion publique, sur les médias sociaux ou encore par communication téléphonique ou électronique directe?
* Pourquoi ces personnes devraient-elles s’intéresser à l’enjeu et en quoi cela les concerne-t-il? Comment puis-je résumer l’enjeu en quelques phrases et expliquer précisément comment ces personnes peuvent m’aider? Connaissent-elles d’autres personnes auxquelles je n’ai pas encore pensé?
* Quel est mon plan pour les tenir informées de l’évolution de la question de la défense de l’enjeu et comment vais-je assurer le suivi afin de maintenir une bonne relation avec ces personnes?